



NOTICE D'INFORMATION – DERMOPIGMENTATION ESTHETIQUE OU CORRECTIVE

IMPORTANT

A lire avant tout acte de dermopigmentation.

Conscient des enjeux de sécurité afférents aux techniques de dermopigmentation, Le Temps D'un Regard entend diffuser auprès des sujets l'information la plus complète et conforme aux données actuelles de la science sur sa technique de dermopigmentation, les contre-indications, les effets indésirables potentiels ainsi que les risques éventuellement encourus et enfin les préconisations à effectuer postérieurement à l'acte de pigmentation.

La Technique

La dermopigmentation est une technique qui s'est inspirée du tatouage artistique, permettant de modifier de manière définitive la couleur d'une zone de peau dans un but esthétique (1) ou réparateur (2). Elle consiste à introduire un pigment dans la peau à une profondeur déterminée, à l'aide d'un appareil électrique ou manuel et des aiguilles à une ou plusieurs pointes (selon le travail à effectuer), par un mouvement de va et vient. La profondeur sera différente selon la région à traiter, en fonction de l'épaisseur de la peau. Le matériel utilisé est stérile et à usage unique. La dermopigmentation ne sera réalisée qu'après avoir reçu votre approbation sur le tracé (préalablement dessiné au crayon) et la couleur choisie. Plusieurs séances peuvent être nécessaires pour un résultat optimum, pour permettre une adaptation de la teinte et du tracé en fonction des réactions individuelles.

1) Maquillage permanent & Microblading

Cette technique permet de redessiner et rehausser la forme et la couleur de certaines lignes du visage, notamment les sourcils, les lèvres (contour et ombrage, voilage), le contour des yeux (khô|, eye-liner ou densification des cils pour un aspect plus naturel). Le maquillage permanent met en valeur l'esthétique du visage et estompe l'empreinte du temps. Le maquillage permanent est particulièrement destiné ou recommandé:

- aux personnes possédant une implantation de sourcils mal dessinés ou clairsemés
- aux personnes présentant une perte de définition de forme et de couleur du contour des lèvres qui s'affine et perd son galbe avec le temps
- aux porteurs de lunettes
- aux sportives qui veulent un tracé net et durable des sourcils, des lèvres et de l'eye-liner
- aux femmes actives qui désirent réduire le temps de maquillage
- aux femmes désireuses d'une esthétique parfaite dès le saut du lii, à la plage, en piscine...

Cette technique est également utilisée dans d'autres applications esthétiques autres que le maquillage :

- redéfinition et coloration des aréoles mammaires trop claires ou asymétriques ;
- densification pileuse (cheveux, cils, poils pubiens...) après éclaircissement lié à l'âge.

Si les sujets souhaitent modifier leur maquillage habituel, nous leur conseillons de procéder à un maquillage avec les nouveaux tracés et coloris pendant un mois avant la séance, afin de leur permettre de s'accoutumer à la forme et à la couleur. Dans le cas où les sujets n'ont pas arrêté leur choix, nous leur conseillons d'opter pour une teinte naturelle et éventuellement foncer de façon progressive.

2) Dermopigmentation correctrice

La dermopigmentation correctrice ou réparatrice permet de corriger une surface de peau ou de muqueuse présentant des anomalies de couleur. Bien entendu, elle est un camouflage de longue durée qui ne modifie en rien la texture de la peau. Elle ne constitue en aucun cas un traitement médical de la lésion d'origine et n'est pas indiquée dans une maladie de peau évolutive.

Cette pratique concerne :

- certaines séquelles de brûlures
- les sujets présentant une perte des cils et des sourcils
- (après pelade universelle, traumatisme, brûlure, chimiothérapie)
- atténuation des points de tatouage après radiothérapie par pigment couleur "chair"
- les dépigmentations définitives
- les personnes présentent un vitiligo stabilisé depuis plusieurs années (zones non évolutives de petites surfaces).

L'évolution de la couleur

L'évolution de la teinte est fonction de plusieurs facteurs :

- la couleur de votre épiderme qui va recouvrir le pigment
- l'épaisseur de la peau
- l'implantation (profondeur et technique d'implantation)
- le pigment, qualité et couleur : certaines couleurs tiennent mieux (noir, vert...), d'autres s'estompent plus vite (couleur chair) ;
- et surtout de votre réaction individuelle (système immunitaire, pH de la peau, tendance à faire virer les couleurs).

Selon les sujets :

- la couleur s'éclaircira plus ou moins rapidement dans le temps : en moyenne il faut compter 2 à 5 ans pour perdre de 50 à 80% de la teinte

- La couleur peut évoluer dans le mois qui suit l'implantation. Une rectification de teinte peut alors être envisagée au bout d'un mois, lors de la finition.

Aucune garantie de couleur n'est possible.

Contre-indications

La dermopigmentation ne doit pas être réalisée en cas d'infection ou de maladie de la peau, récente ou ancienne, de passé de cicatrices hypertrophiques, d'atteinte d'un organe proche de la peau (œil) ou de maladie générale.

La dermopigmentation ne doit pas être réalisée chez un mineur ou une femme enceinte.

La pigmentation est interdite chez les personnes allergiques sans accord préalable d'un médecin, chez les porteurs de prothèse, (cardiaque en particulier), chez les sujets présentant un trouble de la coagulation ou prenant des médicaments ayant un effet fluidifiant sanguin (aspirine, anti-inflammatoires...).

La dermopigmentation ne doit pas être réalisée dans les 6 mois précédents un examen IRM. Il est déconseillé de pratiquer une pigmentation après une injection de produit de comblement des rides ou des lèvres par un matériau permanent : (silicone, PTFE, etc.).

Respecter un délai de plusieurs mois entre pigmentation et traitement esthétique de la peau (laser, peeling, abrasion, etc.).

N'hésitez pas à demander l'avis de votre médecin traitant si vous avez des problèmes de santé ou si vous êtes en cours de traitement.

- Les sujets sous anticoagulants, aspirine, anti-inflammatoires peuvent encourir un hématome, des ecchymoses ou un saignement localisé à la zone d'implantation. Il est donc préférable de ne pas en prendre si cela est possible.
- Les sujets suivant un traitement par la Vitamine A acide (type Roaccutane) : la pigmentation ne doit être pratiquée que 3 mois après l'arrêt du traitement.
- Du fait d'une interaction possible du pigment avec des implants de comblement temporaires (rides, augmentation des lèvres ...), il est conseillé d'attendre deux mois entre les deux actes.
- La pigmentation devra aussi être différée s'il existe une lésion de la peau, une irritation des yeux (eyeliner), un herpès (lèvres).
- En cas d'antécédent d'herpès, il est nécessaire de prendre un traitement spécifique par voie orale avant une pigmentation des lèvres et quelques jours après.

Préconisations après la pigmentation

- Appliquer des compresses glacées pour apaiser
- Ne pas mouiller ni maquiller la région pendant 48 h
- Nettoyer la zone pigmentée matin et soir avec une lotion apaisante antiseptique, sans frotter



- Ne pas enlever les petites croûtes dont l'apparition est fréquente. Pour en éviter l'apparition, appliquer trois fois par jour la Nutri-cream Post-tattoo spécialement conçue
- Eviter les bains de mer ou en piscine pendant 5 jours et l'exposition solaire ou aux UV pendant 15 jours.

Effets indésirables potentiels

Comme pour toute effraction cutanée, la dermopigmentation peut entraîner des effets secondaires de façon immédiate ou retardée :

- Faible coloration de la zone tatouée du fait d'une pigmentation non conforme. La possibilité de survenue d'un changement de couleur est toujours à envisager. Le changement de couleur n'est pas prévisible car il dépend de nombreux facteurs (peau du sujet, qualité des travaux, etc...).
- Ecchymose / hématome
- Inflammation / infection (notamment poussée d'herpès)
- Allergie / réaction d'intolérance
- Réactivation d'une pathologie cutanée préexistante
- Cicatrice visible

Cette notice d'information est d'ordre général, basée sur les cas et réactions les plus courants. Votre professionnel vous donnera tout renseignement complémentaire adapté à votre cas particulier et vos désirs.